



## Réunion statutaire : **BUREAU EXÉCUTIF**

### **Procès-verbal de la Réunion du 22 Février 2024**

#### **Membres présents (présentiel ou visioconférence) :**

Gwenaëlle NOURY, Présidente  
Stéphanie DAVAL, Secrétaire Générale  
Guillemette ANCELET, Membre Présidente CSN Patinage Artistique  
Florian OTAI, Membre  
Cécile LEKHAL, Présidente CSN Patinage de Vitesse  
Alexandra BOCH, Membre Présidente CSN Bob Luge Skeleton  
Huguette LONDY, Membre  
Raphaël CABON, Trésorier Général  
Anthony LEROY, Président de la CFOA  
Mylène SECHAUD, Présidente de la CSN Ballet  
Laurent MOREAU, Membre Président CSN Patinage Artistique Synchronisé  
Noël MORARD, Membre Président CSN Curling,  
Patrick RIVERA, Membre

#### **Membres représentés :**

Marien de la ASUNCION, Membre Président CSN Danse sur Glace, ayant donné pouvoir à Gwenaëlle Noury  
Pascal HENRY, Membre Président CSN Sports Extrêmes, ayant donné pouvoir à Noël Morard

#### **Membre absent :**

/

#### **Invités :**

Ludovic LE GUENNEC, Président du Conseil Fédéral  
Djamel CHEIKH, DTN  
Irma BARDOUX, candidate Secrétaire Générale

*La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum est atteint (la moitié des membres élus). Le bureau exécutif peut donc valablement délibérer.*

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif a été convoqué le 19 janvier 2024 à 18h57, et est réuni sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- *Désignation d'un secrétaire de séance,*
- *Intervention de la Gouvernance,*
- *Temps d'échanges,*
- *Votes sur les releases,*
- *Planning des réunions BE notamment réunion en présentiel à organiser,*
- *Questions diverses.*

Mme Noury commence par rappeler à tous l'obligation de confidentialité de nos débats au sein de l'ensemble des instances dirigeantes, en application de l'article 24.5 des Statuts. Elle commence également par rappeler les 2 candidatures qu'elle propose au Conseil Fédéral, 2 femmes pour que le Bureau Exécutif retrouve sa parité.

Avant le début de la réunion un temps de présentation est donné à Mme Irma Bardoux qui est admise en séance et qui quitte la séance à la fin de son intervention.

## **I. Désignation d'un secrétaire de séance**

---

*Stéphanie DAVAL est désignée secrétaire de séance, pour cette dernière réunion suite à sa démission adressée le 9 février 2024 à l'ensemble des élus, à effet du 29 février prochain.*

## **II. Intervention de la Gouvernance / Temps d'échanges**

---

Gwenaëlle Noury remercie Stéphanie Daval pour le travail réalisé, qui a été colossal et pour sa disponibilité et ses nombreux déplacements. Irma saura être apaisante et disponible elle en est certaine.

Elle a beaucoup réfléchi avant de présenter les 2 candidatures à venir et espère des votes positifs du Conseil Fédéral.

Pour Gwenaëlle Noury se retrouver ce soir, au-delà des moments partagés individuellement et sur les événements, c'est échanger à un moment clé. Elle rappelle que le départ de Stéphanie Daval n'est pas lié à une dispute mais se passe dans la bonne humeur et la bienveillance. Elle a beaucoup apprécié ces mois d'échanges et de proximité forte, ce que confirme Stéphanie Daval.

Stéphanie Daval a une bonne nouvelle à annoncer : la Préfecture a enfin validé les modifications statutaires et du règlement intérieur déclarées.

Elle confirme d'une part, les termes de sa lettre de démission : il n'y a rien de caché et son engagement reste intact, d'autre part, avoir déjà préparé sa passation par écrit par un mail de ce jour adressé à Gwenaëlle Noury avec copie Ludovic Le Guennec, Djamel Cheikh et Karine Gamard, libre à Gwenaëlle Noury de la transmettre à qui de droit. Elle a également mis en place un message d'absence qui sera maintenu en place 6 mois pour réadresser les mails qui seraient adressés sur l'adresse [sdaval@ffsg.org](mailto:sdaval@ffsg.org) qui sera archivée comme prévu par la nouvelle procédure d'out-boarding mise en place dans le cadre de la mise en sécurité de la DSI. Elle rappelle que tous ses autres accès seront coupés selon la même procédure.

Elle rappelle que sa première motivation pour entrer au service de la FFSG était la lutte contre les violences et que ça reste sa motivation pour sortir de la FFSG.

Alexandra Boch exprime sa déception quant au départ de Stéphanie Daval mais elle salue le courage de sa décision. Elle y voit un point positif : l'investissement à venir de Stéphanie Daval dans le BLS.

Guillemette Ancelet remercie beaucoup Stéphanie Daval pour le travail fourni surtout sur la révision des textes, peu de personnes se seraient investies autant qu'elle. Elle la remercie aussi pour ce mandat qu'elle a aujourd'hui, qui est né d'une discussion animée dans les gradins à Cergy en décembre 2022. Elle espère la voir revenir un jour.

Noël Morard est déçu que Stéphanie Daval ne rejoigne pas les rangs des curleurs, mais il restera à ses côtés et la remercie d'être venue avec Alexandra Boch lors du stage à Genève. Il la remercie pour son investissement remarquable sur ces mois. Il lui souhaite le meilleur pour la suite.

Djamel Cheikh témoigne qu'en tant que DTN avoir une équipe d'élus avec qui on travaille autant en confiance c'est rarissime. Il salue l'investissement hors normes de Stéphanie Daval et espère que le lien perdurera.

Anthony Leory remercie également Stéphanie Daval pour la proximité qu'elle a eue avec lui et son équipe qui l'ont aidé à porter un certain nombre de réformes, dont l'entrée des arbitres aux organes de gouvernance fédéraux. Sa disponibilité et sa réactivité, son professionnalisme, lui ont été précieux. Les arbitres seront heureux de l'accueillir dans leurs rangs.

Laurent Moreau et Florian Otaï expriment en privé leurs remerciements.

### III. Votes sur les releases

---

10 releases sont à examiner :

Départs :

- Jeanne WIEDENHOFF (Synchro)
- Oxana VOUILLAMOZ (Couple artistique)
- Tom BOUVART (Couple artistique)

Arrivées :

- Valerie VOLODINA (danse sur glace)
- Daniil GRISHIN (danse sur glace)
- Sélina et Emilie IKERMOUDEN (PA individuel)
- Ratmir KRAVCHENKO (PA individuel)
- Anna et Angelina EAGLETON (PA individuel)

Laurent Moreau émet son avis : avis positif sur le départ demandé, lié aux études.

Marien de la Asuncion est absent et a exprimé son avis par e-mail adressé au Bureau Exécutif à savoir : avis favorable aux 2 propositions.

Guillemette Ancelet émet son avis : pour les 5 en PA individuels, avis positif / pour les 2 PA en couple, avis mitigé qu'elle aimerait partager avec la DTN. Elle rappelle qu'Oxana Vouillamoz est partie de Caen après le Grand Prix de France et pas dans les meilleures conditions, y compris financière – quant à Tom Bouvard, la situation est plus simple.

Elle précise que les jeunes patineurs concernés demandent leur release pour pouvoir participer aux finales des championnats de France, du fait de la nouvelle règle. Elle aimerait que chaque discipline adopte la même règle, dans un souci de cohérence. Elle a dû, avec la CSNPA, refuser la participation de plusieurs patineurs aux finales du fait de cette règle nouvelle, alors que ce sujet a été longuement débattu, voté, clairement posé dans le compte rendu de l'Assemblée Générale de discipline, et clairement retranscrit dans le Book. Elle a également fait de nombreux rappels cette année aux entraîneurs, pourtant beaucoup sont tombé des nues lors de la publication des listes des finales.

Fabrice Blondel, adjoint à la DTN pour le PA/DG a émis un avis écrit par mail, à savoir « *Veillez noter mon unique objection concernant Oxana VOUILLAMOZ, en référence à l'article 9 de la convention SHN pour la saison 2023/2024, convention qu'elle a signé cet été. Ma proposition serait de la libérer pour les compétitions internationales en mai 2025 mais la FFSG peut la libérer pour toute compétition nationale Suisse à partir du 1er juillet 2024. Ce ne sont que mes avis, le BE a la décision finale* »

Il est rappelé qu'Oxana Vouillamoz reste redevable de sommes envers son club.

Djamel Cheikh rappelle que l'ISU bloquera ce transfert un temps donné car elle a fait le Grand Prix de France, qu'elle est en convention avec la FFSG, et rejoint les propos de Guillemette Ancelet. Stéphanie Daval rappelle qu'à ce jour les 2 patineurs s'entraînent à Bercy, et que Christophe Carrez lui avait demandé de chiffrer les indemnités de transfert éventuelles pour ce couple.

Le Bureau Exécutif, à 15 votes POUR, 0 abstention et 0 vote CONTRE, décide d'accorder les releases à la patineuse en PAS (Jeanne WIEDENHOFF) et à Tom BOUVART (Couple artistique) et d'accorder à Valerie VOLODINA (danse sur glace), Daniil GRISHIN (danse sur glace), Sélina et Emilie IKERMOUDEN (PA individuel), Ratmir KRAVCHENKO (PA individuel) et Anna et Angelina EAGLETON (PA individuel) leur entrée en France, que nous allons soumettre aux pays concernés.

Le Bureau Exécutif, à 12 votes POUR, 3 abstentions et 0 vote CONTRE, décide, concernant Oxana VOUILLAMOZ (Couple artistique) d'accorder la release, pour les compétitions internationales à compter de mai 2025 mais pour toute compétition nationale Suisse à compter du 1er juillet 2024.

#### IV. Planning des réunions BE notamment réunion en présentiel à organiser

Gwenaëlle Noury souhaite organiser une réunion en présentiel car la visio est pratique mais ne remplace pas tout. A la demande de plusieurs aussi, et compte tenu du calendrier, elle souhaite proposer le vendredi fin d'après midi du 29 mars prochain, à la FFSG. Mylène Séchaud ne pourra pas être présente sur cette date.

Laurent Moreau propose le 22 mars, ce qui est impossible pour Gwenaëlle Noury qui sera en déplacement à l'étranger. Noël Morard rappelle qu'autrefois chacun se mobilisait pour ces moments en présentiel... que depuis le Covid et la multiplication de la visio, ces temps d'échanges privilégiés se font trop rares.

Guillemette Ancelet rappelle que le 29 mars correspond au weekend de Pâques. Cécile Lekhal propose qu'un doodle soit mis en place pour proposer 3 dates à minima.

Anthony Leroy suggère pour l'avenir une planification annuelle ou au moins semestrielle pour s'organiser.

Gwenaëlle Noury reviendra vers tous avec plusieurs dates et ouvrira quoi qu'il arrive la visio même sur une réunion en présentiel.

#### V. Questions diverses

Anthony Leroy indique avoir reçu un courrier de l'ISU pour collecter les contingents de disponibilités pour les officiels d'arbitrage pour la saison prochaine. Epinal est toujours indiqué comme Grand Prix Junior. Gwenaëlle Noury indique que le changement est en train d'être déclaré : Gap accueillera ce GPJ.

Anthony Leroy a un cas inédit : un Français, ex-patineur, ex-danseur sur glace, installé au Canada ayant obtenu la double nationalité canadienne et a suivi des formations au Canada pour être officiel d'arbitrage. Il a émis il y a un an le souhait d'être rattaché au contingent français, ce qui lui a été accordé. IL a été sollicité par la Belgique pour aller y arbitrer. Cela a été refusé car il n'a pas le grade, néanmoins le Canada a déjà donné son autorisation. Que faire face à cette situation ? L'arbitrage de l'ISU n'est pas envisageable car il n'a pas le grade international. A ce stade, soit il souhaite officier en France et, dans ce cas, se plie à nos règles, soit il souhaite officier au Canada et nous ne l'accueillerons plus au 30 juin. Cette position est soutenue par tous.

Guillemette Ancelet rebondit sur ses échanges du jour avec Maxime Combes relatif à l'appel d'offres paru relativement à la rediffusion du Grand Prix de France. Elle souhaite savoir si on est toujours soutenu par France TV. Quid aussi de la finale à Orléans. Gwenaëlle Noury rappelle qu'une négociation est en cours pour renouveler l'accord France TV qui maintenait son souhait de diffusion des sports de glace. Concernant Orléans, des imprécisions subsistent sur les devis, qui sont en cours de clarification et de meilleure définition. Elle précise aussi que lors des Isu Awards, elle a pu évoquer ce dossier avec la direction de l'ISU : une fois notre budget finalisé, ils seront prêts à nous aider. Demain, Djamel Cheikh sera justement à Orléans avec une équipe technique pour avancer. Guillemette Ancelet énonce ses inquiétudes car, le même week-end, il y a le téléthon et la réouverture de Notre Dame.

Le sujet du club France lors des JO 2024 est à nouveau brièvement évoqué.

Gwenaëlle Noury remercie tout le monde pour ce travail collégial.

*En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 20h39.*

Secrétaire de séance :

**Stéphanie DAVAL**  
Secrétaire Générale

**Gwenaëlle NOURY**  
Présidente

*La nouvelle Secrétaire Générale*  


